

Exonérations de cotisations : toujours plus de cadeaux sans conditions !

Et nos cotisations mutuelles ne font que d'augmenter !

Sur les deux dernières années nos cotisations ont augmenté de 12,5% et devraient pour l'année prochaine prendre encore +10%.

Le désengagement de l'état sur la sécurité sociale au profit du patronat fait inéluctablement monter nos cotisations. Rappelez-vous à vos débuts sur le coût de la mutuelle, et maintenant de surcroît, avec un reste à charge de plus en plus important.

Pour les assureurs, si les comptes sont dans le rouge, pas de soucis, on adapte la cotisation et on l'augmente ! **(Ras le bol de subir)**

D'un côté, nos gouvernements successifs sont les premiers fautifs de cette situation, puisqu'ils sont au service du grand patronat et ils le font très bien.

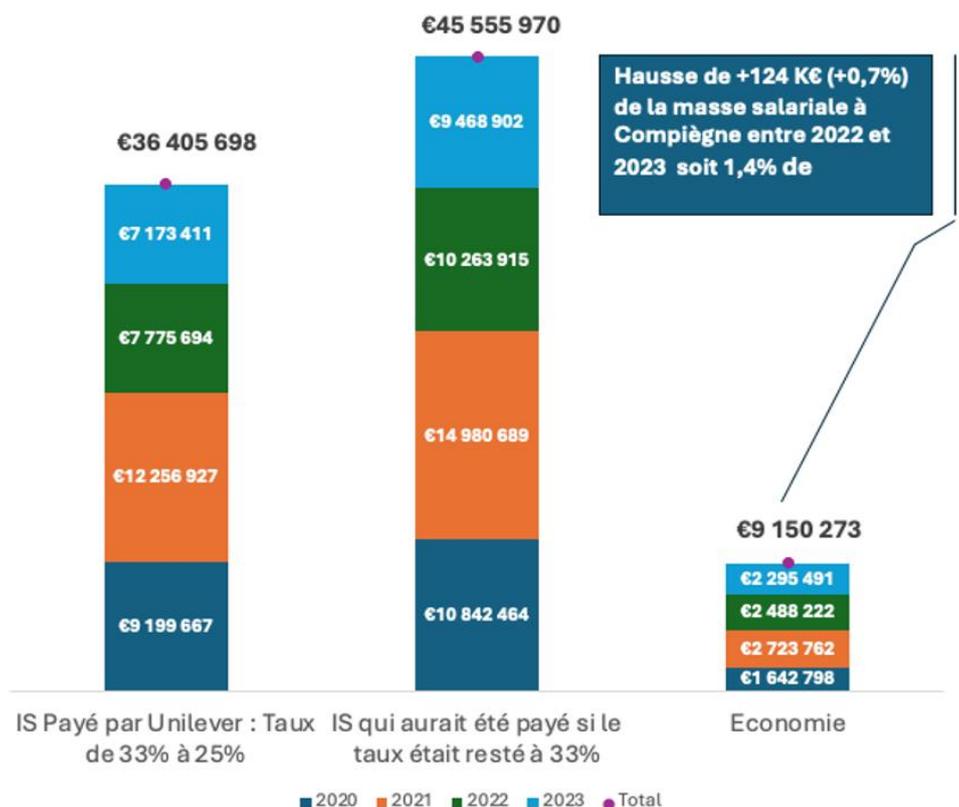
Les grandes entreprises, et Unilever en fait partie, se gavent d'argent public, avec les exonérations sur les cotisations sociales, l'impôts sur les sociétés... Sans aucune contrepartie !

A titre d'exemple pour Unilever France HPC, voici un aperçu des sommes qui ne sont plus versées pour la sécurité sociale et la collectivité.

Ci-dessous le gros cadeau du gouvernement sur l'impôt des sociétés passant de 33% à 25% fait une très belle économie pour UFHPC de 9 millions d'€ pour les exercices de 2020 à 2023, ce qui représente une perte importante de recettes pour la sécurité sociale !

La réduction générale des cotisations patronales, appelée aussi zéro cotisations Urssaf ou anciennement réduction Fillon, permet à l'employeur de baisser le montant de ses cotisations patronales. Cet allègement concerne les salaires qui ne dépassent pas 2 827,07 € bruts par mois.

ECONOMIES D'IMPÔT DE 2020 à 2023



Pour Unilever France HPC les montants de réduction sur les cotisations patronales sont :

- En 2022, 276000€
- En 2023, 103000€
- En 2024 à date fin septembre, 69000€

Pour un groupe comme Unilever, une multinationale multimilliardaire, ces exonérations sont un scandale.

Et quand on parle de négociation de salaire, on nous donne que des miettes alors que nos gouvernements gavent les entreprises d'argent public.

Cela devient insupportable !

Avec plus de 9 millions d'€ économisées depuis 2020, non seulement, Unilever a largement les moyens d'augmenter les salaires correctement, mais il est hors de question que nous nous prenions encore une forte augmentation des cotisations de la mutuelle, c'est à Unilever de prendre en charge cette augmentation !

L'ASSURANCE MALADIE : Synthèse du Rapport de la Cour des Comptes

SAVEZ-VOUS QUE : 

1. Une partie des taxes sur le tabac, destinée à la Sécu n'est pas reversée : 7,8 milliards
2. Une partie des taxes sur l'alcool destinée à la Sécu n'est pas reversée : 3,5 milliards
3. Une partie des primes d'assurances automobiles, destinée à la Sécu n'est pas reversée : 1,6 milliard
4. La taxe sur les industries polluantes, destinée à la Sécu n'est pas reversée : 1,2 milliard
5. La part de TVA, destinée à la Sécu n'est pas reversée : 2 milliards
6. Retard de paiement à la Sécu pour les contrats aidés : 2,1 milliards
7. Retard de paiement par les entreprises : 1,9 milliard

En faisant une bête addition on arrive au chiffre de : 20,1 milliards d'euros.

CONCLUSION :

Si les responsables de la Sécu et nos gouvernants faisaient leur boulot efficacement et honnêtement, si chacune des institutions reversait ce qu'elle doit chaque année, les prétendus 11 milliards de trous seraient aujourd'hui 9 milliards d'excédents !

